



Visa long sejour (ou alternative) depuis la france

Par **alekk**, le **15/08/2012** à **17:03**

Bonjour,

j'ai vécu durant 3 ans avec ma femme en Angleterre. Ma femme est de nationalité vietnamienne (mariage effectué au Vietnam, retranscrit en France), et possède un VISA (court séjour) valable 5 ans qui lui donne à autant de voyages en France qu'elle le désire, à condition de ne pas rester plus de 90 jours. Elle possède aussi une carte de résidence anglaise qu'il lui donne le droit de rester en Angleterre jusqu'en 2016.

Je viens d'arriver en France avec elle pour un retour définitif en France. Ne m'étant pas bien renseigné, j'ai cru qu'il aurait été facile pour elle d'obtenir un visa long séjour et/ou carte de séjour à partir de la France. Bien au contraire, on vient de m'annoncer qu'il faut en fait qu'elle sorte de la France et demande un visa long séjour depuis l'étranger (i.e. pour elle le plus simple est l'Angleterre).

Sachant que ma femme est enceinte (i.e. je voudrais éviter au maximum des trajets inutiles) et que nous venons de quitter notre appartement en Angleterre (i.e. coûte une fortune de rester 15j en Angleterre pour faire les démarches), je voudrais savoir s'il n'y avait pas un autre moyen de régulariser la situation de ma femme.

Bien cordialement,
Alexandre.

Par **Nicole29**, le **22/08/2012** à **18:32**

Bonjour,

Si vous êtes de nationalité française, vous pouvez faire une demande de carte séjour vie privée familiale. Mais d'après moi, comme votre femme, n'a pas de visa français, ça va être dur, car elle devra dans tout les cas retourner dans son pays prendre le visa long séjour lors de la régularisation.